



MARCHE DE NOËL RÈGLEMENT ET INSCRIPTIONS

1. ORGANISATION TECHNIQUE

Le marché de Noël de l'école privée Jeanne d'Arc de Bréal sous Montfort est organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'enseignement Libre (A.P.E.L).

Angélique PERSAIS - ☎ 06 24 41 37 56 - Responsable exposant

Adresse postale :

APEL Jeanne d'Arc, 22 rue de Bruz
35310 BREAL SOUS MONTFORT

✉ apel-ecja@gmail.com

2, LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE

Le Marché de Noël se tiendra le samedi **5 Décembre 2026** dans la cour de l'école privée Jeanne d'Arc, à Bréal sous Montfort, de 10h à 14h.

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toutes modifications à l'organisation rendues nécessaires par des contraintes techniques, météorologique, de sécurité ou à la demande des autorités municipales et/ou préfectorales.

3. INSCRIPTIONS – ADMISSIONS

La participation à la manifestation est subordonnée à l'acceptation sans réserve du présent règlement.

La manifestation est accessible aux artisans, commerçants et producteurs qui souhaitent proposer des œuvres, articles, objets ou produits régionaux ainsi qu'aux exposants non professionnels, sous réserve de respecter la réglementation en vigueur relative à leur participation à de telles manifestations.

Les demandes d'admission seront examinées par l'A.P.E.L qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser selon les places disponibles et en fonction de la profession ou des objets présentés sans avoir à motiver sa décision.

Les exposants retenus s'engageront à être présents le samedi 5 décembre 2026 durant la totalité des horaires d'ouverture. Ils peuvent arriver pour s'installer à partir de 9h.

4. DROIT DE PLACE

Un droit de place de 10 euros sera demandé aux exposants participant au Marché de Noël. L'association organisatrice ne mettra à disposition aucun équipement ni matériel. Il est de la responsabilité exclusive de chaque exposant de prévoir l'ensemble des éléments nécessaires à la tenue et à l'aménagement de son stand, y compris le mobilier, les structures de protection contre les intempéries type barnum. L'électricité est non fournie et vous n'aurez pas la possibilité de vous brancher. La taille du stand ne dépassera pas 4 mètres.

Pour valider l'inscription définitive, l'exposant devra s'être acquitté du droit de place. Le règlement est à faire par virement ou par chèque à l'ordre de l'APEL JEANNE D'ARC. Il sera à joindre au présent règlement complété et signé avant le **21 Novembre 2026**. Le non-règlement du montant de la participation entraîne l'annulation du droit de disposer de l'emplacement attribué.

5. INSTALLATION DES STANDS

Aucun Véhicule ne devra stationner dans la cour de l'école. L'installation et l'enlèvement des produits devront être effectués en dehors des horaires d'ouverture du marché.

L'organisateur ne met pas à disposition de l'exposant table, chaise et barnum. Pour des raisons de sécurité, les appareils de chauffage et de cuisson sont strictement interdits. L'organisateur établit un plan de la manifestation et répartit les emplacements selon les critères exprimés, nature des articles, les dimensions du stand souhaitées. Il se réserve le droit de modifier s'il le juge utile. L'importance et la disposition des surfaces demandées par l'exposant.

La décoration particulière des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité. La localisation de l'emplacement du stand doit être respectée.

Le remballage aura lieu à partir de 14h. Les exposants devront laisser, à leur départ, leur emplacement propre.

6. RESPONSABILITE – ASSURANCE

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même, son personnel, son matériel encourent ou font courir à des tiers. **L'organisateur est réputé dégage de toute responsabilité à cet égard, notamment en cas de pertes, vols ou dommages quelconques.**

7. AUTORISATION DE VENTE

Le participant s'engage à être conforme à la législation en vigueur et assume l'entière responsabilité de ses ventes.

L'organisateur décline toute responsabilité relative aux déclarations légales vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Les exposants s'engagent à assurer un affichage des prix des produits exposés.

L'organisateur s'autorise à vérifier la décence et la légalité des objets exposés et pourra, le cas échéant, exiger leur retrait du stand.

8. ANNULATION

Toute inscription au Marché de Noël est ferme et définitive. Aucune annulation de la part de l'exposant ne sera acceptée après validation de l'inscription, sauf en cas de force majeure dûment justifiée et acceptée par l'organisateur.

Seule l'annulation du Marché de Noël par l'organisateur (pour des raisons météorologiques, administratives ou de sécurité, par exemple) pourra donner lieu à un remboursement total ou partiel des frais d'inscription, selon les modalités fixées par l'organisateur.

En cas d'absence de l'exposant sans annulation de la part de l'organisateur, aucun remboursement ne sera effectué. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute future inscription de l'exposant concerné.

9. INFORMATIONS UTILES

NOM / DENOMINATION SOCIALE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

N° SIRET OU RCS :

GENRE D'OBJETS EXPOSES :

TAILLE DU STAND :

Document en 2 exemplaires : 1 exemplaire à retourner complété et signé à L'APEL Jeanne D'Arc.

22, rue de Bruz

35310 Bréal Sous Montfort et 1 exemplaire à conservant par l'exposant

Signature de représentant de l'APEL Jeanne D'Arc

Je soussigné M/Mme reconnais avoir pris connaissance et accepté le présent règlement intérieur dans son intégralité.

Fait le : à Bréal Sous Montfort

Signature précédée de la mention et cachet
« LU ET APPROUVÉ »

10. RIB



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CR ILLE ET VILAINE
MORDELLES

13/09/2025

Tel: 0299604054

Fax:

Intitulé du Compte :

APEL JEANNE D'ARC BREAL
22 RUE DE BRUZ
35310 BREAL SOUS MONTFORT

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13606	00024	30174384000	29

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1360 6000 2430 1743 8400 029

BIC (Bank Identification Code) **AGRIFRPP836**



**APEL École Jeanne
D'Arc**

Bréal Sous Montfort
RNA : W353001511

✉ apel-ecja@orange.fr
🌐 <https://www.facebook.com/p/Apel-École-Jeanne-darc-Bréal-sous-Montfort>
📍 22 rue de bruz, 35310 BRÉAL SOUS MONTFORT